

# études créoles

culture, langue, société

PRÉSENTATION

## L'ÉVOLUTION GRAMMATICALE DES CRÉOLES. PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

Numéro spécial : L'évolution grammaticale  
des créoles. Problèmes et perspectives.

par Sibylle Kriegel<sup>1</sup> et Ingrid Neumann-Holzschuh<sup>2</sup>

préparé par Sibylle Kriegel

Diffusion  
Didier Érudition

Vol. XXIII, n° 2 — 2000

## PRÉSENTATION

### L'ÉVOLUTION GRAMMATICALE DES CRÉOLES. PROBLÈMES ET PERSPECTIVES

par Sibylle Kriegel<sup>1</sup> et Ingrid Neumann-Holzschuh<sup>2</sup>

#### I

Les cinq articles réunis dans ce numéro d'*Études Créoles* ont été présentés oralement lors du séminaire « L'évolution grammaticale des langues créoles » dans le cadre du 9<sup>e</sup> Colloque International des Études Créoles à Aix-en-Provence en juin 1999. Ce séminaire a constitué en même temps la réunion annuelle du « Groupe européen de recherches en langues créoles », un réseau de créolistes européens (y sont représentés les centres suivants : Aix-en-Provence, Amsterdam, Bamberg, Erlangen, Fribourg, Halle, Lisbonne, Londres, Regensburg) qui collaborent étroitement et se consacrent aux évolutions diachroniques des langues créoles à bases française, anglaise et ibérique ainsi qu'à la collecte et à l'exploitation de textes anciens<sup>3</sup>.

La rencontre d'Aix a été consacrée à l'analyse de différents phénomènes syntaxiques dans plusieurs langues créoles à base française : l'article d'A. Bollée ainsi que celui de S. Michaelis et de M. Rosalie portent essentiellement sur le créole seychellois, la contribution de S. Kriegel compare les créoles seychellois et mauricien. La zone américano-caraibe est représentée par les contributions de M.-C. Hazaël-Massieux (créoles des Petites Antilles et de Haïti) et de S. Pfänder (créoles martiniquais et guyanais). Toutes les contributions se situent dans la perspective de la théorie de la grammaticalisation qui a pris un nouvel essor dans la recherche typologique des années 90 avec les travaux de Bybee, Giacalone Ramat, Hagège, Heine, Hopper, Lehmann et Traugott pour mentionner seulement quelques représentants de ce courant (cf. références bibliographiques). Étant donné que les articles de ce numéro présentent en premier lieu des études de phénomènes syntaxiques concrets et ne reprennent donc pas en détail les problèmes théoriques posés par le changement linguistique dans les langues créoles, nous tenons à développer dans cette présentation quelques propos théoriques, qui permettront au lecteur de mieux situer les contributions dans ce cadre plus général. Pour ce faire, nous présenterons les idées principales de quelques travaux récents sur la grammaticalisation dans les langues créoles,

notamment ceux de Bruyn (1995, 1996) et de Detges (à paraître), qui auront sans doute des répercussions sur la discussion ultérieure.

## II

Le concept de grammaticalisation est directement lié au nom d'Antoine Meillet, qui n'a pas seulement créé le terme, mais qui en a aussi donné une définition qui est à la base de toutes les définitions ultérieures : « [...] l'attribution du caractère grammatical à un mot jadis autonome » (Meillet, 1912 : 131). Cependant, le concept ainsi désigné est déjà évoqué dans les travaux de Condillac et de Horne Tooke au XVIII<sup>e</sup> siècle. À la suite des travaux de Bopp (1816) et de Humboldt (1822), s'est établi un consensus sur le fait que les éléments flexionnels se développent via l'agglutination de mots indépendants. Dans « Über das Entstehen der grammatikalischen Formen und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung » (1822) (« L'évolution des formes grammaticales et leur influence sur le développement des idées »), Wilhelm von Humboldt développe ce qu'on a appelé plus tard la théorie de l'agglutination dans laquelle il explique en quatre phases l'évolution des catégories grammaticales<sup>4</sup>.

Après de longues années de prédominance structuraliste et transformationnelle dans le champ de la linguistique, le concept de grammaticalisation a connu un nouveau développement avec les travaux de Givón (1979) et de Lehmann ([1982], 1995) notamment, ce dernier proposant une définition qui n'a pas été fondamentalement contestée dans les travaux ultérieurs :

« Grammaticalization is a process leading from lexemes to grammatical formatives. A number of semantic, syntactic and phonological processes interact in the grammaticalization of morphemes and whole constructions. A sign is grammaticalized to the extent that it is devoid of concrete lexical meaning and takes part in obligatory grammatical rules » (Lehmann [1982], 1995 : VIII)<sup>5</sup>.

Le terme de grammaticalisation désigne donc certains types de changements linguistiques internes à la langue qui se déroulent de façon graduelle et unidirectionnelle et dans lesquels un signe lexical se charge d'une valeur grammaticale (cf. Diewald, 1997 ; Hagège, 1993 ; Heine et al., 1991 ; Hopper et Traugott, 1993 ; Lichtenberk, 1991 ; Traugott et Heine, 1991). Le fait qu'il s'agisse de processus graduels se reflète parfaitement dans les métaphores choisies par les différents auteurs : pour certains, un élément entre dans un 'canal' (ou sur une 'échelle') de grammaticalisation (Lehmann, [1982], 1995) ; Heine (1993) et Heine et al. (1991) parlent de 'chaîne' de grammaticalisation, Hopper et Traugott (1993 : 6ss.) de *cline* (contre la gradualité cf. Givón, 1991). En principe, les travaux ultérieurs n'ont jamais remis en question de manière fondamentale ce concept, ce qui n'empêche pas qu'ils essayent d'apporter des précisions et des compléments permettant de décrire des processus de changement linguistique au sein de langues particulières ou de familles particulières de langues.

Une famille de langues particulièrement intéressante en ce qui concerne la discussion sur la grammaticalisation est la famille des langues créoles. On a souvent souligné l'importance des recherches sur le changement linguistique dans les langues créoles pour les études diachroniques : les langues créoles sont des langues relativement jeunes et par conséquent, les changements linguistiques y sont relativement récents, certaines évolutions dans les créoles accédant à l'écriture peuvent même être observées *in vivo*. Ainsi, la comparaison des évolutions qui ont contribué à l'émergence des langues créoles avec des processus de grammaticalisation dans les diachronies des langues de longue tradition écrite s'avère révélatrice.

Cependant, il est indéniable que la naissance des langues créoles dans une situation sociolinguistique très particulière a certainement eu un impact sur la nature du changement linguistique. Il est donc indispensable, dans ce contexte, de tenir compte de deux aspects majeurs :

1. Dans le cas des langues créoles, il s'agit d'un cas particulier de contact linguistique, étant donné que les langues de base, c'est-à-dire des variétés non standard du français, de l'anglais etc., étaient en contact avec plusieurs langues typologiquement non apparentées dans une situation de plurilinguisme.
2. En raison des conditions démo- et sociolinguistiques particulières, nous sommes confrontés à un apprentissage non guidé et incomplet (Chaudenson, 1999) d'une langue seconde au cours duquel les esclaves étaient contraints d'apprendre très rapidement une nouvelle langue tout en abandonnant leurs langues maternelles. Tandis que Thomason et Kaufman (1988) défendent l'hypothèse d'une créolisation abrupte — selon eux, nous avons à faire, dans le cas des créoles, à un « special case of language shift » (1988 : 166) et à ce qu'ils appellent « a sharp break in transmission » (1988 : 152). Chaudenson décrit un scénario plutôt gradualiste de la genèse des langues créoles impliquant des processus d'appropriation particuliers :

« L'analyse sociolinguistique historique permet de mettre en évidence des faits essentiels, dont le principal est sans doute le développement d'un système d'approximations du français. Celles-ci, prises comme modèles par les nouveaux venus, eux-mêmes largement exclus de l'interaction avec le modèle français proprement dit, sont donc à leur tour l'objet des approximations d'apprentissage. Ces circonstances et ces processus ont pour effet de les « autonomiser » par rapport au français, avec lequel les apprenants n'ont plus de contact direct constant » (Chaudenson, 1992 : 136, cf. aussi Chaudenson et al., 1993 et Chaudenson, 1999).

Ces deux scénarios, si différents soient-ils, partent d'une idée commune : la situation d'appropriation linguistique particulière a certainement eu un impact sur le déroulement du changement linguistique, de sorte que les processus respectifs qui ont mené à la genèse des langues créoles doivent être décrits selon des conditions différentes de celles qui accompagnent le changement linguistique classique.

Se posent alors les questions suivantes :

- Dans quelle mesure les deux facteurs mentionnés ci-dessus ont-ils exercé une influence sur la façon dont se sont déroulés les processus de restructuration lors de la genèse des langues créoles ?
- Est-ce que les structures que l'on trouve dans les créoles actuels reflètent toujours des évolutions internes des langues de base ?
- Est-ce que les processus de restructuration aboutissant aux langues créoles se sont tous déroulés de façon graduelle ?

### III

Les recherches actuelles sur la grammaticalisation dans le domaine de la créolistique soulignent en fait que certains phénomènes présents dans les langues créoles ne peuvent pas être expliqués par des mécanismes universels de changement interne. On observe, dans la recherche récente, un certain consensus sur le fait qu'il existe, au-delà des processus de grammaticalisation graduels, traditionnels, d'autres processus de restructuration qui ont abouti assez rapidement à des changements morpho-syntaxiques, alors même que la continuité avec les langues de base respectives était maintenue dans le domaine du lexique.

L'idée selon laquelle créolisation et grammaticalisation ne seraient pas des processus identiques est développée notamment dans les travaux de Bruyn (1995, 1996), Véronique (1999) et Detges (1999, à paraître). Ainsi, Véronique souligne que

« [...] dans le cas de l'émergence de fonctionnements linguistiques nouveaux, le procès de grammaticalisation ne saurait être identique à celui qui, dans la diachronie d'un système linguistique particulier, transforme les lexèmes en formants grammaticaux » (1999 : 189).

En outre, Mufwene (1996b), lui aussi, fait allusion au fait qu'en dehors de la grammaticalisation proprement dite, d'autres processus de restructuration se sont déroulés lors de la créolisation, tout en soulignant par ailleurs que la créolisation ne constitue pas un processus diachronique particulier du fait de la définition purement sociolinguistique des langues créoles :

« Grammaticization is of course not the full story, since other changes took place, starting with the simple selection and integration into one system of forms, structures, and principles which did not use to form one system even in the lexifier itself » (1996b : 124)<sup>6</sup>.

Selon le point de vue des auteurs mentionnés, les processus de restructuration qui ont mené à la genèse des langues créoles étaient complexes : ils comprennent et des processus de grammaticalisation traditionnels et des processus de restructuration spécifiques aux langues créoles, ces derniers étant étroitement liés à la situation de contact entre plusieurs langues.

Dans le cas des créoles naissants, il ne s'agit donc pas exclusivement de changements suivant des mécanismes internes au système linguistique, comme c'est peut-être le cas d'autres langues naturelles, mais aussi de certains processus de réinterprétation qui sont en rapport étroit avec la situation d'appropriation linguistique particulière existant dans les colonies. C'est ici qu'entre en jeu un autre procédé de changement linguistique, celui de la *réanalyse*, un concept qui jusqu'à présent n'a pas joué de rôle majeur dans la discussion. C'est Langacker (1977 : 59) qui en a donné une définition désormais devenue classique : « [...] the change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or intrinsic modification of its surface manifestation ». La réanalyse, généralement considérée comme étant abrupte, concerne donc la réinterprétation par l'auditeur des relations entre les unités du discours, ce qui peut se refléter dans ce qu'on appelle *rebracketing* ou dans une modification des *category labels* (cf. p. ex. Haspelmath, 1998 ; Lang et Neumann-Holzschuh, 1999 ; Harris et Campbell, 1995 : 50 ; Waltereit, 1999<sup>7</sup>).

Selon nous, c'est ce concept qui permettra de mieux comprendre certaines évolutions à l'œuvre au cours de la genèse des créoles, étant donné qu'on a affaire à des locuteurs ne maîtrisant pas la langue-cible et ayant, pour cette raison, maintes fois accordé un autre sens à des structures non transparentes pour eux.

« [...] thrown into a new multilingual community and given a new vocabulary which they must learn, people will make guesses about what their interlocutors will understand as they try to talk to one another. Those guesses that promote intelligibility will be the 'right' guesses. To begin with, the grammar of the emergent creole will be a direct reflection of the shared 'right' guesses made by the shifting speakers » (Thomason et Kaufman, 1988 : 153).

Suite à la non-compréhension de l'énoncé de la langue de base, il y aurait donc des segmentations fautives, comme par exemple dans le cas de l'article agglutiné, voire même des interprétations fautives d'éléments correctement segmentés au départ.

Bien que la relation qui existe entre la grammaticalisation et la réanalyse soit étroite, il s'agit incontestablement de deux processus différents de changement linguistique sans aucun doute constitutifs dans la genèse des grammaires créoles<sup>8</sup>.

#### IV

Esquissons donc de plus près les idées de quelques-uns de ces travaux récents sur la grammaticalisation dans les langues créoles.

Selon Bruyn (1995, 1996), les cas de grammaticalisation dans les langues créoles se différencient des cas 'classiques' des langues ayant une histoire plus longue pour deux raisons : « [...] they may proceed at a higher rate, and they may be crucially determined by influence from other languages » (1996 : 39). En

ce qui concerne le premier point, cet auteur pense que lors de la genèse des créoles, la motivation principale était le 'stress communicatif' (1996 : 30). L'apprentissage s'est donc forcément fait rapidement, ce qui a entraîné toute une série de 'raccourcis' (*short cuts*), aboutissant à la réduction de certaines catégories grammaticales et entraînant un déroulement extrêmement rapide de certains processus de grammaticalisation connus dans les langues non créoles. Quant au deuxième point, à savoir l'influence d'autres langues, Bruyn met l'accent sur l'apport substratique, qui, dans le cas du sranan, langue qu'elle étudie, semble particulièrement important.

Elle propose de distinguer trois types de grammaticalisation dans les langues créoles (Bruyn, 1996 : 42) :

- (i) la grammaticalisation ordinaire (*ordinary grammaticalization*), c'est-à-dire graduelle et interne à la langue ;
- (ii) la grammaticalisation instantanée (*instantaneous grammaticalization*) qui se déroule plus rapidement que dans les langues ayant une histoire plus longue ;
- (iii) la grammaticalisation apparente (*apparent grammaticalization*) dans laquelle un trait ne résulte pas d'une grammaticalisation qui s'est déroulée à l'intérieur de la langue créole elle-même, mais plutôt du transfert du résultat d'un processus de grammaticalisation s'étant déroulé dans une autre langue.

Dans le présent volume, S. Michaelis et M. Rosalie font l'hypothèse selon laquelle l'expression du 'conjonctif' par (*av*)*ek* en créole seychellois serait le résultat d'une grammaticalisation apparente au sens de Bruyn : les locuteurs des premières générations auraient substitué aux relateurs déjà fortement grammaticalisés de leurs langues maternelles le morphème (*av*)*ek*.

En ce qui concerne le type (ii), Bruyn insiste sur le fait que ce type de grammaticalisation pourrait être dû à la discontinuité dans la transmission ainsi qu'à la pression communicative qui existait. Turchetta (1998) rejoint Bruyn sur ce point : tout en acceptant l'existence de processus de grammaticalisation graduels, elle propose pour le *West African Pidgin English* qu'elle analyse, de les distinguer de « sudden developments in pidgin languages not following the same steps as slower and more gradual grammaticalization processes in languages with a longer history » (1998 : 275). Ceci peut, par exemple, entraîner des 'multiplicités fonctionnelles' (*functional splits*) en ce qui concerne certaines entités, c'est-à-dire qu'un seul lexème peut assumer plusieurs fonctions dans le discours, fonctions qu'il n'avait pas dans la langue de base.

L'existence présumée des types (ii) et (iii) pourrait avoir des conséquences importantes pour la théorie de la grammaticalisation qui part, normalement, du principe que la variation synchronique reflète des évolutions diachroniques au sein d'une même langue (cf. p. ex. Lehmann, 1985 ; Heine et al., 1991). En soulignant que dans le cas des langues créoles cette mise en parallèle de la synchronie et de la diachronie n'est pas toujours adéquate, Bruyn a certainement donné un impact important à la discussion sur la grammaticalisation dans les langues créoles<sup>9</sup>.

Tout comme Bruyn, Detges (à paraître) ne remet pas en cause l'existence de processus de grammaticalisation graduels, mais il pense, lui aussi, qu'il existe, de surcroît, un type de changement plus abrupt. Il définit ainsi deux processus de restructuration qui seraient intervenus lors de la genèse des langues créoles :

- 1) des processus de grammaticalisation universelle au sens de Lehmann ([1982], 1995),
- 2) des processus de réanalyse spécifiques aux créoles dans la mesure où il s'agit d'un apprentissage non guidé.

Selon lui les deux types de restructuration reposent sur les mêmes modèles cognitifs qui sont universels<sup>10</sup>.

Ces deux types correspondent assez étroitement aux types (i) et (ii) de Bruyn. Afin d'illustrer ce qu'il appelle « grammaticalisation universelle », Detges prend l'exemple du lexème *fini* dans les créoles à base française, qui a graduellement acquis la valeur d'un marqueur d'antériorité inconnu dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle. En revanche, d'autres éléments grammaticaux comme le marqueur *ti*, auraient rapidement acquis des valeurs nouvelles lors de la créolisation et ne constituent donc pas le résultat de processus graduels de grammaticalisation. C'est ici que, d'après lui, entre en jeu le processus de réanalyse, selon lequel de nouveaux marqueurs sont choisis sur la base des formes fréquentes ou saillantes.

Contrairement à Bruyn, qui ne se prononce pas sur le moment du déroulement des différents processus, Detges propose la chronologie suivante : les premières phases de la créolisation seraient avant tout caractérisées par des processus de réanalyse spécifiques aux créoles tandis que les processus de grammaticalisation universels seraient plutôt typiques des phases ultérieures de l'évolution.

Rappelons que Véronique (1999) part, lui aussi, de processus de restructuration différents en soulignant que certaines catégories fonctionnelles reconstruites dans les créoles ne résultent pas du procès canonique décrit par Meillet :

« Je souhaiterais insister, à la suite d'A. Giacalone Ramat (1992), sur l'existence d'un procès de grammaticalisation acquisitionnelle, issu du traitement de la langue-cible par l'apprenant dans le cadre d'un apprentissage linguistique. On est en droit de se demander si la grammaticalisation acquisitionnelle de Giacalone Ramat n'est pas identique à la notion de réanalyse telle qu'elle est définie par Langacker (1977) ou Haspelmath (1998). On peut supposer que lors de la créolisation, des grammaticalisations acquisitionnelles multiples ont donné naissance à des entités linguistiques nouvelles, les langues créoles » (1999 : 189).

Plus loin, il différencie ces opérations de réanalyse des processus de grammaticalisation classiques, qui, tout en exerçant tous deux une influence dès le début, n'ont pas la même importance dans toutes les phases de l'évolution des

langues créoles. Pour ce qui est des langues créoles à base française, Véronique distingue une première phase d'élaboration d'une phase d'évolution ultérieure. Par ailleurs, il souligne à juste titre que les différentes catégories ont pu emprunter des voies de développement entièrement différentes ; selon les catégories en question, il n'y a pas forcément eu dès le début « des bouleversements typologiques dans tous les compartiments des grammaires émergentes » (1999 : 204).

Comme nous l'avons déjà montré, les modèles de Bruyn, Véronique et Detges se complètent et ont beaucoup de points communs. Tous les auteurs partagent l'idée que l'évolution historique des langues créoles doit être vue dans le cadre des phénomènes de contacts de langues et que la grammaire des créoles est le résultat de processus différents. Comme nous l'avons déjà évoqué, le type (i) de Bruyn (*ordinary grammaticalization*) correspond à ce que Detges appelle grammaticalisation universelle, c'est-à-dire la grammaticalisation dans le sens traditionnel du mot selon des voies universelles de changement. Le type (ii) de Bruyn, qu'elle appelle grammaticalisation instantanée et dont elle explique les motivations sans en donner une analyse détaillée, correspond à la réanalyse spécifiquement créole chez Detges, processus dont il expose en détail les mécanismes. Le type (iii) de Bruyn, la grammaticalisation apparente, qui n'apparaît pas chez les autres auteurs, a explicitement recours à des modèles substratiques. Sans vouloir reprendre le débat sur le rôle des substrats, nous croyons qu'un concept de grammaticalisation élargi à des processus de réanalyse peut aussi contribuer à une meilleure compréhension du rôle des langues africaines dans le processus de créolisation. Ainsi, le rôle majeur des langues de substrat ne consisterait sans doute pas dans le transfert direct d'éléments des langues africaines (bien que, dans certains cas particuliers, on ne puisse l'exclure, cf. Bruyn, 1996 : 36), mais plutôt dans l'influence indirecte : le fait que nous avons affaire à des locuteurs qui ne maîtrisent pas encore la langue-cible a certainement favorisé des réinterprétations structurelles et des sélections spécifiques. Nous nous demandons donc s'il ne serait pas utile de considérer l'influence des langues de substrat comme étant plutôt indirecte et d'exploiter davantage le concept de la convergence (Bollée, 1982 ; G. Hazaël-Massieux, 1993).

Dans ce cadre limité, il n'est pas possible d'aborder en détail les questions concernant les différents degrés d'intensité selon lesquels sont intervenus les processus de changement linguistique mentionnés dans les différents créoles, un aspect qui pourtant depuis un certain temps attire l'attention de plus en plus de chercheurs (Neumann-Holzschuh et Schneider, éd., à paraître).

Cependant, il est évident que la genèse des différents créoles ne s'est pas déroulée de façon identique pour toutes ces langues. Ainsi, on ne constate pas seulement des différences importantes entre les langues créoles à base française et les langues créoles à base anglaise<sup>11</sup>, mais aussi des divergences entre les langues créoles à base française elles-mêmes, dont la distance par rapport à la langue de base n'est pas partout la même dans toutes les catégories grammaticales

ou dans toutes les zones géographiques. Concernant les langues créoles à base française de la Caraïbe, G. Hazaël-Massieux ([1990], 1996) souligne, par exemple, qu'il y a eu pendant la première phase une certaine uniformité, ce qui pourrait indiquer que dans cette zone, les processus de restructuration mentionnés ci-dessus étaient sans doute plus ou moins les mêmes. L'évolution ultérieure des langues créoles de la zone américano-caraïbe montre cependant qu'après une époque d'une uniformité remarquable — au sujet de la pluralisation G. Hazaël-Massieux ([1990], 1996, 174s.) parle même d'une « norme pan-créole archaïque » — ces idiomes ne se sont pas tous formés au même rythme, ce qui est, entre autres, la conséquence des situations démolinguistiques différentes dans chaque région créolophone<sup>12</sup>. Ainsi, les différences entre le créole haïtien moderne et les autres créoles français de la zone américaine peuvent être partiellement expliquées par le fait que l'haïtien a subi des processus de restructuration ultérieurs qui l'ont considérablement éloigné de sa langue de base (cf. Valdman, 1994 ; Neumann-Holzschuh, à paraître). Selon nous, seule l'étude minutieuse des textes anciens nous permettra de juger de l'interaction entre les deux processus en diachronie.

## V

Nous espérons que les idées que nous avons développées jusqu'à présent ont pu montrer que le concept de grammaticalisation ne peut pas être appliqué sans problèmes aux langues créoles. Dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, les langues créoles constituent sans aucun doute des 'cas limites' (*borderline cases*) pour reprendre la terminologie de Giacalone Ramat et Hopper (1998 : 3) et de ce fait, des modèles conçus pour des langues non créoles ne peuvent être appliqués tels quels. Il nous semble donc que dans l'analyse du changement linguistique dans les langues créoles, il faudrait davantage tenir compte de l'importance de la situation spécifique de contact des langues dans les anciennes colonies et des conséquences de cette situation sur le déroulement des processus de restructuration dans les différentes phases évolutives des langues créoles.

Retenons d'abord que les processus de changement linguistique qui sont à la base de la genèse des créoles se sont, au moins en partie, déroulés de la même façon que le changement linguistique 'normal', comme c'est le cas de quelques marqueurs préverbaux comme p. ex. *va* ou *fini*. Ainsi, il y a sans conteste eu des processus de grammaticalisation graduels classiques intervenant à date ancienne, qui ont prolongé tout d'abord des tendances évolutives du français, et qui peuvent être en partie également observés dans les français marginaux (cf. Chaudenson et al., 1993 ; Bollée et Neumann-Holzschuh, 1998)<sup>13</sup>. Ces processus de grammaticalisation traditionnels, intervenant dans toutes les phases de la créolisation, n'entraînent donc pas encore, pendant la première période de la formation des langues créoles, de rupture marquée et immédiate avec la langue de base. Au-delà, nous supposons cependant qu'il y a eu d'autres modes de

restructuration se déroulant de façon beaucoup plus rapide comme Bruyn et Detges le montrent de manière très convaincante à notre avis. Ceux-ci sont en rapport étroit avec les processus d'apprentissage non guidé d'une langue étrangère et se sont surtout déroulés pendant la première phase de la créolisation, lorsque les esclaves étaient forcés d'apprendre la nouvelle langue. À la différence de la grammaticalisation au sens de Lehmann, ce deuxième mode de restructurations ne s'est pas déroulé de façon graduelle, mais a au contraire mené assez rapidement à des changements structurels et/ou fonctionnels, voire à la disparition complète de certaines catégories comme la copule ou le genre grammatical. C'est grâce à l'interaction de ces deux processus qu'ont été déclenchées, pendant la genèse des langues créoles, une série de ruptures avec la langue de base, partielles pour certaines, ce qui a eu comme résultat la formation d'entités linguistiques nouvelles et autonomes. Dans ce numéro, ce processus est décrit par A. Bollée en ce qui concerne le non-marquage de la pluralité en créole seychellois, et par S. Kriegel pour le (non-)marquage de la réflexivité en créole seychellois et mauricien. Pour ce qui est des différentes phases de l'intervention des divers processus de restructuration, des recherches diachroniques approfondies restent à faire.

Mais évidemment, les évolutions actuelles méritent, elles aussi, d'être analysées dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation, un grand nombre de langues créoles ayant subi l'influence constante des superstrats, qui, dans la plupart des cas, gardent leur rôle de variété haute dans une situation diglossique<sup>14</sup>. C'est surtout dans l'histoire ultérieure des différentes langues créoles, que, pour certains pays créolophones au moins, d'autres facteurs entrent en jeu : l'influence des acrolectes et le passage à l'écrit<sup>15</sup>. Ces facteurs peuvent, chacun à sa manière, accélérer ou freiner des processus de grammaticalisation en cours ou déclencher de nouveaux processus de grammaticalisation.

## VI

Dans le premier article de ce numéro, A. Bollée se pose la question de savoir si le développement d'un créole est une forme spécifique de changement linguistique ou si au contraire tous les processus de restructuration et de grammaticalisation se déroulant dans la genèse d'un créole sont comparables à ceux que l'on peut également observer dans d'autres langues. Contrairement à Mufwene, elle part de l'idée qu'il existe malgré tout des différences significatives entre les deux types d'évolution. On peut en effet constater une rupture, au moins partielle, dans la mesure où dans une première phase de la genèse d'un créole, un certain nombre de catégories grammaticales se perdent et se forment de nouveau au cours du développement ultérieur. Pour illustrer cette thèse, A. Bollée choisit la restructuration du pluriel nominal dans les créoles de l'Océan Indien, notamment en seychellois. L'évolution diachronique du pluralisateur *bann*, la nouvelle marque du pluriel dans les créoles de l'Océan Indien, dont la base est fr. *bande* 'groupe de' se présente de la façon suivante : dans le système traditionnel, la pluralité, en règle générale, n'est pas marquée lorsque le contexte

ou la situation évoquée sont suffisamment explicites ; en seychellois, la pluralité peut même rester indéterminée dans les cas où l'ambiguïté persiste. Il s'agit là d'une rupture avec le système français. Quand le mot *bann* apparaît, il garde au début son sens original 'groupe de personnes' et ne s'emploie qu'avec des noms désignant des êtres animés. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle l'affinité de *bann* et des référents animés se perd graduellement : le fait que *bann* soit de plus en plus employé avec des référents non-animés pourrait indiquer que ce lexème est en train de subir un « blanchiment sémantique » et qu'il assume de plus en plus la fonction d'un numératif, ou, en d'autres termes, la fonction d'un indice de discontinuité. Ainsi s'emploie-t-il également avec des noms, dont la pluralité est hors de doute et qui n'auraient pas reçu de marque dans les textes traditionnels. Bien que la marque du pluriel soit encore loin d'être grammaticalisée dans tous les cas de pluralité sémantique, il est probable que *bann* sera progressivement grammaticalisé comme marqueur de la catégorie 'pluralité'.

La contribution de M.-C. Hazaël-Massieux est consacrée aux multiples problèmes liés à l'analyse grammaticale dans la diachronie créole. Elle esquisse d'abord une brève histoire des textes créoles anciens de la Caraïbe (cf. aussi le tableau chronologique commenté à la fin de l'article) qui commence vers la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle avec le poème « Lisette quitté la plaine » de Duvivier de La Mahautière (1757) et *La passion de Notre Seigneur selon St Jean en langage nègre* dont on ne connaît ni l'auteur ni l'origine géographique exacte. Après avoir abordé le problème de la représentativité linguistique des proclamations révolutionnaires (autour de 1800) elle mentionne, entre autres, le catéchisme de l'abbé Goux (Martinique, 1842) et les œuvres créoles de Baudot (Guadeloupe, 1850-1880) pour finalement se pencher sur la diversité des genres textuels au XX<sup>e</sup> siècle. Quant aux problèmes de l'interprétation des textes, tous écrits par des lettrés largement francophones, elle souligne l'importance des graphies déviantes par rapport à l'usage français pour ensuite aborder le problème des variantes grammaticales au sein d'un même texte.

C'est notamment en prenant l'exemple du *déterminant possessif* (textes anciens : coexistence des variantes 'N+marque de personne' et 'N+a+marque de personne' dans les premiers textes) que M.-C. Hazaël-Massieux fait l'hypothèse très plausible selon laquelle certaines formes grammaticales étaient des variantes libres non grammaticalisées dans une espèce de koinè créole avant d'emprunter différents canaux de grammaticalisation dans les différents dialectes (fin XX<sup>e</sup> siècle : 'N+pers.' en Martinique et à Port-au-Prince, 'N+a+pers.' en Guadeloupe et au Cap Haïtien). En ce qui concerne la *Passion*, elle arrive ainsi à écarter l'hypothèse d'une circulation et d'ajouts progressifs dans les différents dialectes. L'analyse du *déterminant défini* dont la variation contemporaine selon le contexte phonétique est considérable entre les différents dialectes montre que cette variation, caractéristique du créole martiniquais et surtout haïtien, est récente et a dû se faire au cours du XX<sup>e</sup> siècle seulement, d'abord dans des contextes vocaliques et plus tard dans les contextes de nasalisation. L'existence de verbes sériels en haïtien est interprétée comme une évolution récente aussi : il s'agirait en effet d'une technique

intégrative développée à la suite du passage à l'écrit. En conclusion, M.-C. Hazaël-Massieux montre très clairement par l'analyse des déterminants dans l'échantillon de textes anciens choisi que les créoles se sont fixés progressivement et qu'il y a toujours des évolutions importantes en cours.

Tout comme A. Bollée dans sa contribution, S. Kriegel constate une rupture partielle entre le créole et la langue de base en ce qui concerne certaines catégories grammaticales : à l'aide d'un corpus de données synchroniques elle analyse comment les locuteurs des créoles mauricien et seychellois expriment la catégorie fonctionnelle de la réflexivité après la disparition des clitiques réfléchis du français pendant la créolisation. Selon la fonction syntaxique et sémantique du pronom réfléchi, elle distingue entre 'vrais réfléchis' (morphème réfléchi=argument, coréférence) et 'pseudoréfléchis' (morphème réfléchi≠argument). Alors qu'en français le clitique réfléchi est employé dans les deux cas (p. ex. 's'inviter' vs. 'se lever'), on trouve une distinction fonctionnelle en créole mauricien et en créole seychellois. C'est seulement la vraie réflexivité qui entraîne l'apparition d'un corrélat morphologique. Il existe deux techniques :

1. verbe+pronom possessif+ 'le corps'
2. verbe+pronom objet+(intensificateur)

En créole seychellois, la technique 1 se grammaticalise et la technique 2 joue un rôle moins important, tandis qu'en créole mauricien c'est le cas contraire qui se produit : l'emploi de la technique 1 est limité à des contextes dans lesquels le verbe exprime une action physique, alors que la technique 2 est en voie de grammaticalisation.

Les verbes pseudoréfléchis du français n'ont pas de marque morphologique en créole mauricien et en créole seychellois. Toutefois, on peut constater deux exceptions à cette distinction formelle entre réflexivité et pseudoréflexivité : dans le premier cas, l'emploi du morphème réfléchi permet d'opérer une distinction sémantique sans qu'il s'agisse d'un argument, dans le deuxième cas, le non-emploi du morphème réfléchi peut être expliqué par le principe d'économie langagière.

En conclusion, S. Kriegel constate que la disparition des clitiques réfléchis pendant la créolisation a causé un vide fonctionnel permettant ainsi une restructuration complète du système. L'analyse de corpus écrits en créole mauricien et seychellois actuels montre que dans le domaine de la réflexivisation, ces deux langues créoles fonctionnent, contrairement au français, de manière sémantiquement transparente.

Comme l'étude de S. Kriegel, la contribution de S. Michaelis et M. Rosalie est fondée sur l'analyse d'un corpus de données synchroniques. Les deux auteurs décrivent la polysémie très complexe du relateur (*av)ek* en créole seychellois. Ils ne se limitent pas à une simple énumération des différentes fonctions sémantiques exprimées (comitatif, conjonctif, instrumental, destinataire, etc.), mais confrontent les données du créole seychellois à celles de dix-neuf autres langues, dont treize

créoles et six non créoles. Cette approche comparative leur permet de discerner certaines fonctions sémantiques qui sont souvent exprimées par le même relateur dans les différentes langues. Ainsi, S. Michaelis et M. Rosalie analysent plus profondément la polysémie entre d'une part le comitatif ('avec') et le destinataire ('à') et d'autre part celle entre le comitatif et le conjonctif ('et'). La première polysémie qu'on trouve en créole seychellois n'est pas très répandue dans l'échantillon, ni dans les langues créoles, ni dans les langues non créoles ; elle semble en fait très rare dans les langues du monde. En revanche, la deuxième polysémie que nous trouvons en créole seychellois existe dans la plupart des langues de l'échantillon examinées (créoles et non créoles). Les études typologiques montrent en effet que la polysémie entre le comitatif et le conjonctif est un phénomène fort répandu dans les langues du monde. L'analyse des deux groupes de polysémies révèle aussi que les langues créoles étudiées montrent des différences remarquables quant au marquage des fonctions sémantiques en question.

Un deuxième but de l'article est de montrer comment on peut appliquer le concept théorique de la carte sémantique aux données relevées. Suite à l'élaboration des cartes sémantiques individuelles pour chaque langue spécifique, S. Michaelis et M. Rosalie esquissent une carte sémantique générale qui peut être interprétée de manière synchronique ainsi que diachronique. Au niveau synchronique cette carte décrit des polysémies universelles possibles. L'interprétation diachronique nous fournit des informations sur des voies de grammaticalisation qui ne sont pas arbitraires et s'avèrent unidirectionnelles. Une exception apparente à l'unidirectionnalité de la grammaticalisation met en évidence que les données créoles nous forcent à différencier minutieusement les multiples processus de grammaticalisation selon les différentes situations sociolinguistiques (cf. ci-dessus la notion de grammaticalisation apparente d'A. Bruyn).

L'article de S. Pfänder qui clôt ce numéro porte sur les langues créoles françaises de la zone américano-caribbe dans leur évolution diachronique mais aussi dans leur variation synchronique. Son point de départ est le modèle de G. Hazaël-Massieux qui applique la théorie de la linguistique spatiale de M. Bartoli aux créoles français de la zone américaine. Selon cette théorie les créoles de la Guyane et de la Louisiane représentent des aires latérales et isolées qui se caractérisent par la conservation d'un état plus ancien de la langue. L'hypothèse de Pfänder est que le créole guyanais, notamment la variété des zones les plus reculées de la Guyane (créole de la forêt), témoigne en effet d'une phase plus ancienne de la créolisation notamment dans le domaine de l'aspect verbal. Il essaye de démontrer cette hypothèse en analysant un important corpus en ce qui concerne les marqueurs de temps et d'aspect. Selon lui, les langues créoles présentent un cas particulier de changement linguistique étant donné que les évolutions se déroulent très rapidement à cause du caractère exceptionnel de la situation de contact. Son analyse méticuleuse de l'emploi des particules aspectuelles (et/ou temporelles) *ka*, *yen*, *ke* suggère qu'il y a, dans le système traditionnel, des interférences considérables entre la sémantique du verbe en question et le choix des marqueurs aspectuels. Ainsi, l'emploi de *ka* entraîne un

changement du sémantisme du verbe (« Aktionsart ») et sert à encoder le progressif. Au cours d'une évolution ultérieure, l'interaction de l'aspect avec la sémantique verbale se trouve progressivement réduite et *ka* assume la valeur d'une marque de l'habitualité ou de présent. Les différences entre les variétés du créole guyanais sont cependant significatives : tandis que dans la forêt la particule *ka* garde sa valeur progressive, une valeur qu'elle tenait également dans quelques textes anciens du créole des Petites Antilles (ce qui indique des similitudes antérieurement plus importantes entre les différents créoles de la zone américano-caribbe), elle a plutôt la valeur d'un indicateur de temps dans la variété plus « progressive » de la côte. On est donc en présence de deux étapes différentes de la grammaticalisation du marqueur *ka* au sein d'une même communauté linguistique.

#### NOTES

- <sup>1</sup> Institut d'Études Créoles et Francophones (UMR 6058, CNRS), Aix-en-Provence.
- <sup>2</sup> Universität Regensburg, Institut für Romanische Philologie (Allemagne).
- <sup>3</sup> Ce groupe de recherche est financé comme PICS (Programme de coopération scientifique) par le CNRS. Dans le sillage des travaux de ce groupe, il s'est formé une équipe de jeunes chercheurs qui travaille sur « Les langues créoles : grammaticalisation et perspectives typologiques » (cf. Kriegel, Michaelis et Pfänder et al., 1999). Le CNRS finance ce projet dans le cadre des APN (Aides à Projet Nouveau). Ce programme de jeunes chercheurs mérite une mention particulière dans la mesure où trois des cinq articles rassemblés ont pour auteurs les principaux membres de ce groupe et présentent, en quelque sorte, des résultats de recherches engagées dans ce cadre.
- <sup>4</sup> Ces quatre phases correspondent étroitement à la typologie des langues qu'il a développée avec August Wilhelm von Schlegel et qui distingue trois types de langues : les langues isolantes qui correspondent à la phase II de Humboldt, les langues agglutinantes (phase III) et les langues synthétiques ou flexionnelles (phase IV) (cf. Kriegel, à paraître). En ce qui concerne l'histoire du concept cf. aussi Heine et al., 1991 ; Hopper et Traugott, 1993 ; Lehmann, [1982], 1995.
- <sup>5</sup> Les formes du futur dans les langues romanes sont devenues un exemple classique (cf. déjà Meillet, 1912 : 145ss.) pour illustrer un processus de grammaticalisation : la forme synthétique *cantabo* a été remplacée en latin tardif par *cantare habeo*, qui au départ était une périphrase modale et qui a été grammaticalisée dans les formes du futur français *je chanterai* ainsi que *cantaré*, *canterò* en espagnol et italien. La grammaticalisation de la notion modale de la nécessité en formes du futur est un processus très répandu (cf. Bybee et al., 1994 ; Fleischman, 1982).
- <sup>6</sup> Dans un autre article, il constate : « No kind of restructuring which has contributed to the development of Creole vernaculars is peculiar to them. The sociohistorical circumstances of Creoles' developments are perhaps the most important factor that distinguishes creolization [...] from other kinds of restructuring that have yielded, for instance, indigenized varieties of western European language [...] » (1996a : 5).
- <sup>7</sup> Waltreit (1999) ne s'oppose pas à l'idée que la réanalyse se produise de manière abrupte, mais il souligne qu'il ne s'agit pas d'un phénomène qui se produit par hasard. Il considère que la réanalyse constitue plutôt un processus métonymique qui repose sur des motivations sémantico-pragmatiques.
- <sup>8</sup> Cependant, des divergences de vue subsistent quant à la nécessité d'une réanalyse préalable dans les processus de grammaticalisation (Haspelmath, 1998 ; Heine et al., 1991 : 217 ; Hopper et Traugott, 1993 : 32 ; Lang et Neumann-Holzschuh, 1999).

- <sup>9</sup> « With respect to Creole languages, the important point is that caution is called for in regarding certain patterns in present-day Creole languages as reflecting diachronic language-internal development. Thus, a panchronic model, as proposed by Heine et al. (1991 ; cf. Lehmann, 1985), which comprises a synchronic and a diachronic dimension at the same time and where synchronic patterns are assumed to reflect diachronic developments, is less appropriate in the case of Creole languages (1996 : 43). »
- <sup>10</sup> En ce qui concerne les mécanismes sémantiques et cognitifs à la base du changement linguistique les travaux récents soulignent le rôle important de l'interaction étroite entre métonymie et métaphore (Heine et al., 1991 ; Diewald, 1997 ; Detges, 1999). Cette perspective aura certainement des répercussions sur le concept traditionnel du blanchiment sémantique (Lehmann, [1982], 1995) ou de désémantisation (Givón, 1976).
- <sup>11</sup> Alleyne (1996) résume le problème de la façon suivante : « En somme la restructuration maximum qui a donné les langues créoles à lexique français s'est réalisée à la fin du processus historique et à travers des changements divergents cumulatifs qui se sont succédés au cours des siècles. En revanche, les langues créoles à lexique anglais ont connu une restructuration maximale au début du processus et, depuis, ont subi un processus de rapprochement progressif vers la structure de l'anglais (1996 : 175). »
- <sup>12</sup> Pour l'application du concept de la linguistique spatiale de Bartoli aux créoles, cf. G. Hazaël-Massieux ([1990], 1996) et l'article de Pfänder dans ce numéro.
- <sup>13</sup> L'application de la théorie de l'autorégulation au français a amené R. Chaudenson à proposer un modèle statistique de variabilité du français qu'il a nommé « français zéro ». En ce qui concerne le rôle déterminant de ces notions dans la genèse des créoles, il résume : « (...), les créoles se caractérisent par des restructurations du système français qui s'étendent hors du français zéro et atteignent le 'noyau dur' de la langue ; c'est précisément là ce qui fait que les créoles, même s'ils empruntent au français la quasi-totalité des matériaux linguistiques qu'ils mettent en œuvre, constituent des systèmes autonomes par rapport à lui. » (Chaudenson, 1999 : 58)
- <sup>14</sup> Les recherches sur les emprunts grammaticaux sont assez récentes (Stolz et Stolz, 1996) et mériteraient d'être approfondies en ce qui concerne l'évolution des langues créoles.
- <sup>15</sup> En ce qui concerne l'élargissement vers un concept plus pragmatique quant à sa dimension synchronique, cf. Kriegel, à paraître.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALLEYNE, Mervyn C., 1996 : *Syntaxe historique créole*, Paris, Karthala.
- BAKER, Philip et SYEA, Anand, éd., 1996 : *Changing meanings, changing functions. Papers relating to grammaticalization in contact languages*, Westminster Creolistics Series — 2, London, University of Westminster Press.
- BOLLÉE, Annegret, 1982 : « Die Rolle der Konvergenz bei der Kreolisierung », in URELAND, Sture, éd., *Die Leistung der Strataforschung und der Kreolistik : typologische Aspekte der Sprachkontaktforschung*, Tübingen, Niemeyer : 391-405.
- BOLLÉE, Annegret et NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1998 : « Français marginaux et créoles », in BRASSEUR, Patrice, éd. : *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Université d'Avignon, CECAV : 181-203.
- BOPP, Franz, 1816 : *Über das Conjugationssystem der Sanskritsprache in Vergleichung mit jenem der griechischen, lateinischen, persischen und germanischen Sprache*, Frankfurt am Main, Andreäische Buchhandlung. Reprint 1975 (Documenta semiotica).
- BRUYN, Adrienne, 1995 : *Grammaticalization in Creoles. The Development of Determiners and Relative Clauses in Sranan*, Amsterdam, IFOTT.

- BRUYN, Adrienne, 1996 : « On identifying instances of grammaticalization in Creole languages », in BAKER et SYEA, éd., 29-46.
- BYBEE, Joan, PERKINS, Revere et PAGLIUCA, William, 1994 : *The Evolution of Grammar. Tense, Aspect and Modality in the Languages of the World*, Chicago, Chicago University Press.
- CHAUDENSON, Robert, 1992 : *Des îles, des hommes, des langues. Essai sur la créolisation linguistique et culturelle*, Paris, L'Harmattan.
- CHAUDENSON, Robert, 1999 : « Créolisation, autorégulation et appropriation linguistiques 'On connaît la chanson' », in *Études Créoles*, vol. XXII, numéro 1, 56-80.
- CHAUDENSON, Robert, MOUGEON, Raymond et BENIAK, Edouard, 1993 : *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier Erudition.
- CONDILLAC, Étienne Bonnot de, 1746 : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, Paris.
- DETGES, Ulrich, 1999 : « Wie entsteht Grammatik ? Kognitive und pragmatische Determinanten der Grammatikalisierung von Tempusmarkern », in LANG et NEUMANN-HOLZSCHUH, éd., 31-52.
- DETGES, Ulrich, à paraître : « Two types of restructuring in French creoles : A cognitive approach to the genesis of tense markers », in NEUMANN-HOLZSCHUH et SCHNEIDER, éd., 135-162.
- DIEWALD, Gabriele Maria, 1997 : *Grammatikalisierung : Eine Einführung in Sein und Werden grammatischer Formen*, Tübingen, Niemeyer.
- FLEISCHMAN, Suzanne, 1982 : *The Future in Thought and Language. Diachronic Evidence from Romance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GIACALONE RAMAT, Anna, 1992 : « Grammatical processes in the area of temporal and modal relations », in *Studies in Second Language Acquisition* 14.3, 297-322.
- GIACALONE RAMAT, Anna et HOPPER, Paul J., éd., 1998 : *The Limits of Grammaticalization*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
- GIVÓN, Talmy, 1976 : « Topic, pronoun and grammatical agreement », in LI, Charles N., éd., *Subject and Topic*, New York, Academic Press : 149-188.
- GIVÓN, Talmy, 1979 : *On Understanding Grammar*, New York, Academic Press.
- GIVÓN, Talmy, 1991 : « Serial verbs and the mental reality of 'event' : Grammatical vs. cognitive packaging », in TRAUGOTT et HEINE, éd., 81-128.
- HAGÈGE, Claude, 1993 : *The language builder. An essay on the human signature in linguistic morphogenesis*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
- HARRIS, Alice C. et CAMPBELL, Lyle, éd., 1995 : *Historical Syntax in a Cross-Linguistic Perspective*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HASPELMATH, Martin, 1998 : « Does grammaticalization need reanalysis ? », in *Studies in Language* 22 : 2, 315-351.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, 1990 : « Le guyanais et les créoles atlantiques à base française », in : *Études Créoles* vol. XIII, numéro 2, 95-112 (reproduit dans HAZAËL-MASSIEUX, 1996, 169-183).
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, 1993 : « The African filter in the genesis of Guadeloupean Creole : At the confluence of genetics and typology », in MUFWENE, Salikoko, éd., *Africanisms in Afro-American Language Varieties*, Athens, London, University of Georgia Press, 109-122.
- HAZAËL-MASSIEUX, Guy, 1996 : *Les créoles. Problèmes de genèse et de description*, Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.
- HAZAËL-MASSIEUX, Marie-Christine, 1993 : *Écrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris, L'Harmattan.

- HEINE, Bernd, 1993 : *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*, New York/ Oxford, Oxford University Press.
- HEINE, Bernd, CLAUDI, Ulrike et HÜNNEMEYER, Friederike, 1991 : *Grammaticalization. A conceptual Framework*, Chicago/ London, The University of Chicago Press.
- HOPPER, Paul J. et TRAUOGOTT, Elizabeth C., 1993 : *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HORNE TOOKE, John, 1786/ 1805 : « *Ἐπεὰ πτερόεντα* or : The diversions of Purley. », 2 volumes, London.
- HUMBOLDT, Wilhelm von, [1822], 1972 : « Über das Entstehen der grammatischen Formen und ihren Einfluss auf die Ideenentwicklung », *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. Réimpression, 1972 : 31-63.
- KRIEGEL, Sibylle, à paraître : « Grammaticalisation et créoles : un élargissement du concept ? », in *Cahiers du CLAIX*, 2000.
- KRIEGEL, Sibylle, MICHAELIS, Susanne et PFÄNDER, Stefan et al., 1999 : Présentation du projet APN (CNRS) : *Les langues créoles à base lexicale romane : grammaticalisation et perspectives typologiques* (non publié).
- LANGACKER, Ronald W., 1977 : « Syntactic reanalysis », in LI, C. N., éd. : *Mechanisms of Syntactic Change*, Austin, London, University of Texas Press : 57-139.
- LANG, Jürgen et NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, éd., 1999 : *Reanalyse und Grammatikalisierung in den romanischen Sprachen*, Tübingen, Niemeyer.
- LANG, Jürgen et NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, 1999 : « Reanalyse und Grammatikalisierung. Zur Einführung in diesen Band », in LANG et NEUMANN-HOLZSCHUH, éd., 1-17.
- LEHMANN, Christian, [1982], 1995 : *Thoughts on Grammaticalization*, München, Lincom Europa (Première publication : 1982, *akup* 48, Université de Cologne).
- LEHMANN, Christian, 1985 : « Grammaticalization : Synchronic Variation and Diachronic Change », in : *Lingua e Stile* 20 : 303-318.
- LICHTENBERK, Frantisek, 1991 : « On the gradualness of grammaticalization », in TRAUOGOTT et HEINE, éd., 37-80.
- MEILLET, Antoine, 1912 : « L'évolution des formes grammaticales », in : MEILLET, Antoine, 1921 : *Linguistique historique et linguistique générale*, 2 volumes, Paris, 130-149.
- MUFWENE, Salikoko, 1996a : « Creolization and grammaticization : what creolistics could contribute to grammaticization », in BAKER et SYEA, éd., 5-28.
- MUFWENE, Salikoko, 1996b : « The Founder Principle in Creole Genesis », in *Diachronica* XIII : 1, 83-134.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid et SCHNEIDER, Edgar W., éd., à paraître : *Degrees of Restructuring in Creole Languages*, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
- NEUMANN-HOLZSCHUH, Ingrid, à paraître : « Restructurations dans un créole 'conservateur'. Le cas du créole louisianais », in NEUMANN-HOLZSCHUH et SCHNEIDER, éd., 383-407.
- SCHLEGEL, August Wilhelm von, 1818 : *Observations sur la langue et la littérature provençales*, Paris, Librairie grecque-latine-allemande.
- STOLZ, Christel et STOLZ, Thomas, 1996 : « Funktionswortentlehnung in Mesoamerika : Spanisch-amerindischer Sprachkontakt (Hispanoindiana II) », in *Sprachtypologie und Universalienforschung (STUF)* 49 (1996), 86-123.
- THOMASON Sarah Grey et KAUFMAN, Terence, 1988 : *Language Contact, Creolization, and Genetic Linguistics*, Berkeley/ Los Angeles/ London, University of California Press.

- TRAUGOTT, Elisabeth C. et HEINE, Bernd, éd.s., 1991 : *Approaches to Grammaticalization*, 2 volumes, Amsterdam/ Philadelphia, Benjamins.
- TURCHETTA, Barbara, 1998 : « On the Application of the Notion of Grammaticalization to West African Pidgin English », in GIACALONE RAMAT et HOPPER, éd.s., 273-288.
- VALDMAN, Albert, 1994 : « Décréolisation, repidginisation et étiolement linguistique dans le développement des créoles » in VÉRONIQUE, Daniel, éd. : *Créolisation et acquisition des langues*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 191-208.
- VÉRONIQUE, Daniel, 1999 : « L'émergence de catégories grammaticales dans les langues créoles : grammaticalisation et réanalyse », in LANG et NEUMANN-HOLZSCHUH, éd.s., 187-209.
- WALTEREIT, Richard : « Reanalyse als metonymischer Prozess », in LANG et NEUMANN-HOLZSCHUH, éd.s., 19-30.